

PROCES VERBAL de l' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 09.07.06

L'an deux mille six, le neuf juillet à 11 heures, les membres de l'association se sont réunis à la radio locale de BELLIGNAT (01), sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par Eric WIEDER F1EQC. Le secrétariat est assuré par Stéphane CLERC F4BFX.

Le conseil d'administration constate que 8 membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est donc de 8. Le conseil d'administration déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Approbation du budget 2006
- Election d'un administrateur (Le Secrétaire)
- Questions diverses

Le conseil d'administration donne lecture du rapport de présidences et ouvre les débats.
L'association compte en ce début d'année 12 membres.

Le trésorier reçoit une partie des cotisations des adhérents, tous les membres présents sont à jour de cotisation. Le conseil d'administration peut alors ouvrir le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2005, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Les dépenses prévues concernent uniquement les loyers et assurances, ainsi que le maintien en état et la sécurisation des installations.

La modification et le regroupement des contrats d'assurances prévus sont effectifs et ont permis de réduire de moitié ce poste.

Après présentation du budget de l'exercice 2006, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après rappel par le conseil d'administration qu'un siège est à pourvoir, il est procédé à l'élection d'un administrateur à main levée.

Est déclaré régulièrement élu :

M. Stéphane CLERC, demeurant 14 place Pré Chevalier SENISSIAT 01590 DORTAN, à l'unanimité au poste de secrétaire de l'association.

QUESTIONS DIVERSES

L'ADRASEC, représentée par Jean Claude, F1MFN, envisage l'installation d'un transpondeur sur le site du JORA.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le secrétaire, F4BFX

Le président, F1EQC